...causés par les attaques aériennes anglo-américaines seules dans leurs agressions terroristes contre le Reich et les territoires occupés, la région méditerranéenne non comprise, a fortement augmenté.

Dans le premier semestre de 1943, il y eut 2.507 avions ennemis descendus et pour la plupart des bombardiers quadrimoteurs. Cela correspond à une perte de 17.000 hommes, soigneusement sélectionnés et longuement entraînés à l'aviation, dont la plus grande partie gisent mutilés ou carbonisés dans les débris de leurs machines, tandis qu'un petit nombre seulement d'entre eux sont tombés vivants entre les mains des Allemands.

UNE INSPECTION des volontaires du service agricole des jeunesses hitlérienne et germanique s'est déroulée à Posnan

Posnan, 2 juillet. — A Posnan vient d'avoir lieu l'inspection des volontaires du service du travail agricole de la Jeunesse hitlérienne et des volontaires des organisations germaniques de jeunesses appartenant à sept nations.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de M. Axmann, chef de la Jeunesse du Reich, du ministre norvégien Stang, chef de la Jeunesse norvégienne, et du gauleiter Greiser. Au cours de cette inspection, placée sous le signe de la camaraderie unissant les Jeunesses allemande et germanique, M. le ministre Stang, porte-parole des volontaires, rappela la profession de foi prononcée par le poète norvégien Knut Hamsun, lors du Congrès européen des journalistes à Vienne.

« Nous n'oublions pas, déclara M. Stang, que l'Est nous appelle. »

M. Axmann, chef de la jeunesse du Reich, exalta ensuite les prestations accomplies par les volontaires du service du travail agricole issus de tous les pays européens et qui, au cours de l'année écoulée, se sont révélés les fidèles camarades des paysans et des colons allemands ainsi que de la Jeunesse hitlérienne.

M. Eden reconnaît des divergences de vues anglo-américaines

Amsterdam, 2 juillet. — Lors d'une réception organisée à l'occasion du 25e anniversaire de l'English Society » de Londres, M. Eden a déclaré que les perspectives d'entente anglo-américaines étaient bien meilleures qu'auparavant. « Cela ne signifie pas, a ajouté le ministre des affaires étrangères, qu'il n'y aura jamais de divergence de vues entre les Américains et nous, il se peut très bien que nous ne soyons pas toujours d'accord en matière politique ; mais, dans ce cas, nous devrons nous efforcer de trouver un compromis en nous faisant mutuellement des concessions. »

LES MALADIES SOCIALES EN ANGLETERRE

Genève, 2 juillet. — On mande de Londres que le ministre de la Santé publique anglais Brown, dans un discours tenu à Londres, s'est occupé de l'extension toujours croissante des maladies vénériennes en Angleterre. »

« Il ne servirait à rien, a-t-il dit, de nier le fait que le facteur principal de l'augmentation actuelle de ces maladies réside dans l'abaissement du niveau moral du peuple anglais. Après ce que les médecins ont pu contrôler, le nombre des cas a plus que doublé l'année dernière par rapport à l'année précédente.

LES GRÈVES EN AMÉRIQUE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

1.600 ouvriers en grève aux usines Lincoln

Genève, 2 juillet. — On mande de New-York que 1.600 ouvriers des usines Lincoln appartenant à Ford se sont mis en grève à la suite de discussions au sujet de la durée du travail. Les usines, qui sont situées à Détroit, construisent des moteurs pour chars.

— Lord Halifax, ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, se rendra le mois prochain en Angleterre pour une visite de six à huit semaines. Il prendra part aux séances du cabinet et fera un rapport à M. Churchill sur la situation.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Le congrès départemental du Rassemblement national populaire

Le Rassemblement national populaire tient son Congrès départemental demain dimanche 4, salle du Conservatoire, place du Concert, à Lille. Les délégués se réuniront à partir de 9 h. 30 pour la séance d'études et à 15 h., même lieu, pour la séance d'information.

A l'ordre du jour : 1° Bilan de la révolution nationale: a) bilan de ce qui a été fait depuis trois ans; b) principes et méthodes de la vraie révolution; 2° action révolutionnaire immédiate: a) action sur le plan gouvernemental: b) les milices.

M. Georges Albertini, secrétaire général du R. N. P., remplacera M. Marcel Déat et présidera ce Congrès qui est appelé à un grand retentissement.

Les membres sont invités à retirer leur carte d'invitation au siège, 93, rue Nationale, à Lille (T. 478.71).

Après le classement de nouvelles communes urbaines

Nous avons annoncé hier qu'à la suite des incessantes démarches des municipalités intéressées, les communes de Lannoy, Lys-les-Lannoy, Toufflers, Leers, Hem, Flers, Annappes, Ascq, Chéreng, Tressin, Willems, Cysoing, Bousbecque, Linselles, Wervicq-Sud et Quesnoy-sur-Deûle étaient classées communes urbaines à dater du 1er juillet et à ce titre recevront les avantages alimentaires attribués aux consommateurs des villes pour toutes les denrées autres que la viande et à partir du 1er août pour cette dernière denrée.

Comme les habitants de ces communes sont déjà en possession de leurs feuilles de tickets de juillet et du type rural, il sera créé pour ce mois et en vertu de la décision ci-dessus un titre spécial comportant les denrées suivantes attribuées supplémentairement pour juillet aux consommateurs des centres urbains, à savoir :

Pommes de terre primeurs, 6 kg. ; sirop de sucre, 250 gr.; légumes secs, 250 gr.; confitures 250 gr.; pâtes, 250 gr.

A RADIO-LILLE

Le programme de l'émission régionale du 4 juillet, de 11 à 13 h. comporte : « L'Etincelle », comédie en 1 acte de Pailleron, et une heure de jazz par Maurice Debette et son orchestre avec intermède de chant par Jane Tel, fantaisiste.

Dix tonnes de confiture étaient arrivées avariées à Clermont-Ferrand

Le président du Comité d'organisation de cette industrie est relevé de ses fonctions et interné

Vichy, 2 juillet. — Un envoi de 10 tonnes de confiture étant arrivé avarié à Clermont-Ferrand — région productrice de fruits et dans laquelle une semblable expédition ne s'expliquait d'ailleurs pas — le président Laval, chef du gouvernement, s'est fait communiquer le détail de l'affaire et a pris aussitôt une première sanction. M. Ansieau, président du Comité d'organisation de l'industrie de la confiture a été relevé de ses fonctions et interné.

Le chef du gouvernement a ordonné, en outre, la recherche active de tous les autres responsables et marqué sa volonté de sévir impitoyablement contre tous ceux qui provoquent des pertes de denrées alimentaires, dans un moment où la population est soumise à des restrictions pénibles.

La croix de guerre légionnaire au lieutenant Jacques Doriot

Paris, 2 juillet. — On apprend qu'au cours de son voyage sur le front de l'Est, M. de Brinon, ambassadeur de France, a remis la croix de guerre légionnaire au lieutenant Jacques Doriot, chef du Parti populaire français.

POUR FAIRE RENDRE GORGE, sur le terrain fiscal, aux professionnels du marché noir

Vichy, 2 juillet. — Le « Journal officiel » va publier une loi réprimant la fraude fiscale des trafiqueurs du marché noir. M. Cathala, ministre de l'Economie nationale et des Finances, a donné, à ce sujet, les indications suivantes :

Cette loi, a-t-il dit, a pour objet de contraindre tous ceux qui, depuis le 1er septembre 1939, se sont rendus coupables ou se rendront coupables à l'avenir d'infractions d'ordre économique, à acquitter la totalité des impôts dont ils frustent le trésor grâce au caractère clandestin de leurs opérations.

Il s'agit, en somme, sur le terrain fiscal, de faire rendre gorge aux professionnels du marché noir. Ceux-ci, en effet, ne tiennent aucune comptabilité officielle. Bien souvent, ils ne sont même pas commerçants et échappent ainsi aux impôts qui frappent les négociants honnêtes.

La loi nouvelle crée dans chaque région administrative des commissions d'enquête et de taxation, dotées de moyens d'action particulièrement efficaces. Elles sont chargées d'imposer d'office cette catégorie particulière de contribuables.

Les commissions pourront exiger des personnes citées devant elles une déclaration détaillée de leurs biens. Elles détermineront leurs moyens d'existence et évalueront l'accroissement de leur patrimoine depuis le début de la guerre.

Il ne pourra être fait appel de ces décisions que devant le ministre qui statuera après avis d'une commission nationale.

Les intéressés pourront, dans un délai de deux mois, réparer volontairement les insuffisances fiscales dont ils se seront rendus coupables. Leur déclaration pourra les faire bénéficier, pour les calculs des pénalités, des règles suivies par les règles financières lorsque la bonne foi des contribuables défaillants a été reconnue.

AUX ASSISES DU NORD

LES ASSASSINS DE L'ALGÉRIEN, au parc Barbieux, à Roubaix, en juin 1941, et leurs complices répondront de leur crime

MARDI PROCHAIN

Devant la Cour d'assises du Nord comparaîtront mardi les auteurs et complices du crime du Parc Barbieux.

On se souvient de la macabre découverte faite le 12 juin 1941 par les jardiniers de la ville, en bordure d'un étang près du « Fer à cheval »: il s'agissait du corps d'un Algérien qui portait à la tête une blessure provoquée par une arme à feu.

Les papiers trouvés sur le cadavre permirent d'établir l'identité de la victime: Loonis Djeraf, manœuvre âgé de 31 ans et domicilié à Croix, 45 rue de Metz.

Après enquête du parquet, les recherches menées par M. Darley, chef de la sûreté et ses inspecteurs ne tardèrent pas à aboutir à l'arrestation des assassins et de leurs complices: Paul Lefebvre, 21 ans, manœuvre, 47, rue de Metz; Abel Lelièvre, 21 ans, camionneur, 32, rue Jean-Jaurès et Robert Dumont, 22 ans, tourneur en fer, 32, rue Edouard-Vaillant.

Lefebvre, savamment « cuisiné » par M. Darley passe aux aveux, accusant Dumont d'avoir tiré. Ce dernier conta « l'affaire ».

L'Algérien, Lefebvre et Dumont, jadis bons copains, se trouvaient en désaccord au sujet d'un blouson de cuir prêté par Lefebvre à Djeral Loonis. Ce dernier, à court d'argent, avait vendu le blouson lors de l'évacuation et se trouvait donc dans l'impossibilité de le rendre. Lefebvre résolut de se venger; en conséquence, il s'entendit avec Dumont. Le 11 juin ayant appris que Djéral avait sur lui une somme de 800 francs, ils décidèrent de « faire le coup ». Vers 20 h. 30, ils proposèrent au « condamné » une promenade au parc Barbieux. Au bord d'un étang, tous trois s'assirent sur l'herbe; alors Lefebvre fit un clin d'œil à Dumont qui passa derrière l'Algérien, sortit son revolver et, à moins d'un mètre, froidement tira dans la nuque du malheureux Algérien.

Lefebvre, après avoir délesté la victime de son portefeuille, la traîna jusqu'au lac où elle roula dans l'eau.

C'est dans un café de Croix que les deux assassins ouvrirent le portefeuille du mort. Il contenait 800 fr.

Dumont prit deux cents francs, et donna cent francs à un ami, Lelièvre, avec mission de cacher le revolver ; quant au reste de l'argent, il le donna à sa mère, Gabrielle Krucke.

Ce sont ces quatre inculpés qui sont appelés à comparaître le mardi 6 juillet, devant la cour d'assises.

EN MARGE DES CONFÉRENCES ANTI-MAÇONNIQUES

« LES MENSONGES QUI NOUS ONT FAIT TANT DE MAL »

Le ministère de l'information, en organisant les réunions prévues pour les 5, 6, 7 et 8 juillet à Lille, Valenciennes, Douai et Arras, a considéré qu'il était dans son rôle de permettre à M. Maitrot de la Motte, de venir dénoncer, devant les habitants de notre région, une partie de ces mensonges qui nous ont fait tant de mal.

L'action ténébreuse de la franc-maçonnerie ne s'est pas bornée à désagréger intérieurement notre pays.

Par sa propagande criminelle, elle mérite d'être rangée parmi ces puissances usurpatrices du pouvoir régulier qui contribuèrent à jeter notre pays dans la guerre.

En effet, la franc-maçonnerie s'est évertuée, pendant des années, à dresser, non seulement en France, mais encore toutes les démocraties contre ce qu'elle devait appeler, pour les besoins de sa cause les « fascismes assassins ».

Mais, tandis qu'elle dressait, aussi dangereusement qu'indiscrètement, notre pays contre les révolutions nationales des pays voisins, la franc-maçonnerie s'appliquait à le désarmer à la fois moralement et matériellement en le divisant contre lui-même, en brisant son unité intérieure par le cartel des gauches, d'abord, puis par le front commun, qui devait devenir, sous la haute juridiction de Moscou, le front populaire, annonciateur ou plutôt générateur d'une débâcle sans précédent dans notre histoire.

Car c'est un fait. Si la franc-maçonnerie s'était contentée de tenir des réunions plus ou moins secrètes pour y pratiquer des rites bizarres, le Maréchal ne se serait pas occupé d'elle dès le lendemain de l'armistice. Il avait alors bien d'autres soucis, bien d'autres sujets de préoccupation.

S'il a décidé de s'attaquer sans plus tarder à la maçonnerie, c'est qu'il lui est apparu que le danger était immense.

Il fallait donc la mettre hors d'état de nuire davantage, en brisant ses organisations.

L'action des « Documents maçonniques » ne se propose pas d'autre but.

Mais comment briser les menées des sociétés secrètes ? Comment éliminer le mensonge et l'idéologie maçonniques ?... M. Maitrot de la Motte est chargé de la mission de le faire connaître aux Français.

Nul doute que nos concitoyens ne viennent nombreux écouter cet orateur qualifié au cours des conférences qu'il assurera dans notre région, aux heures, jours et lieux déjà indiqués.

Jury des études musicales du Nord de la France

Voici les résultats des auditions de piano qui ont eu lieu mercredi 30 :

Elémentaire (2me div.). — 1res ment.: Jacqueline Delangle, Nicole et Chantal Deligny, Marie-Thérèse Libre, Jacqueline Maréchal, Christiane Van Wambeke. — 1re div.: 1res dist.: Michelle Bastin, Christiane Bease, Thérèse Binsse, Julia Carton, Anne-Marie Catteau, Huguette Chambaert, Monique et Françoise Dael, Thérèse Desmettre, Cécile Duroeulx, Jeannette Ducamp, Jeanne Scherpereel. — 2mes dist.: Madeleine Cafiers, Madeleine Plume, Odette D'Hem, Monique Delangle, Monique Gontier, Marie-Thérèse Le Boucq. — 3me dist.: Monique Declerck.

Primaire (2me div). — 1res ment.: Cécile Desmyttère, Monique Frans, Micheline Perillist, Marie-Thérèse Stauts, Maryvonne De Swarte. — 1re div.: 1re dist. à l'unanimité : Marie-Thérèse Caenen. — 1res dist.: Jacqueline Charlet, Monique Hovaere, Jacqueline Lacroix, Monique Crombet. — 2me dist.: Francine Nuyts.

Secondaire (2me div.) — 1res ment.: Monique Devette, Christiane Gouwy, Jeanne-Marie Nuyts. — 2me ment.: Marguerite Mayolle. — 1re div.: 1re dist: Marie-Paule Gontier. — 2me dist.: Geneviève Wyckaert.

Supérieur (2me div.). — 1re dist.: Annie Carton.

Les résultats suivants ont été proclamés à la suite de la séance du jeudi 1er juillet :

Elémentaire (2e div.). — 1re ment.: Janine Delneufcourt (Mme Esquedin, de Roubaix). — 3me mention: Hubert Lengele (Mme Commyn-Taupin, d'Hellemmes). — 1re div.: 1res dist.: Colette Bart (Mme Billau-Toffart, de Merville), Arlette Dupres, Françoise Lenoir, Thérèse Moniez (Mme Esquedin). — 2me dist.: Francine Cornil, Michèle Cuvellier, Yves et Evelyne Marescaux (id.), Janine Duflot (M. Gérard, de Seclin). — 3me dist.: Eliane Palanchier, Micheline Gauriel, Marie-Thérèse Augem.

Primaire (2me div.). — 1res ment.: Marie-Paule Bart, Lucette Mabries, Jacqueline Marsy (Mme Billau-Toffart) — 2mes ment.: Nicole Her, Suzanne Mayolle, Geneviève Detré (Mme Esquedin). — 3me ment.: Anne-Marie Senecaut, Henri Leveau — 1re div.: 2me dist.: Françoise Pluquet (Mme Esquedin), Solange Ceugnart (Mme Billau) — 3me dist.: Jacqueline Macquet.

Secondaire (2me div.) — 2mes ment.: Raymond Wante (M. Lequenne, de Tourcoing), Marie-José Deroubaix (Mme Esquedin) — 3me mention: Marie-Paule Vouters — 1re div. 2me dist.: Paulette Tapie — 3me dist.: Michel Coucke.

Supérieur. — 2me dist.: Marie-Louise Thais (Mme Esquedin). — 2me acces.: Marie-Louise Vankeirsbilck (Mme Billau-Toffart).

Violon, secondaire (1re div.). — 3me dist.: Francine Duchatelet.

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE

A propos de la « confiserie »

Le tableau de rationnement de juillet paru récemment dans nos colonnes a fait connaître que, pour toutes les catégories de consommateurs des communes urbaines et rurales, le ticket « Sucre I » peut être honoré par 125 grammes de confiserie au lieu des 100 grammes de sucre auxquels ce ticket donne droit.

Pour éviter toute erreur d'interprétation, il y a lieu de spécifier que le consommateur conserve le droit de choisir et que le ticket susvisé ne peut être honoré en confiserie que sur sa demande.

LILLE

LE PEINTRE Noël DEMEYER fait du 1er au 15 juillet, une exposition de ses œuvres à la Galerie BAILLY, 46, rue Nationale.

NORD

A Houplines, un gendarme est tué à coups de revolver par un cycliste

Les gendarmes Didier Richard et Devos, de la brigade d'Houplines, se trouvaient jeudi en patrouille au hameau de l'Epinette quand ils aperçurent deux cyclistes qui tentaient de les éviter. Les représentants de l'ordre interpellèrent les deux individus et leur demandèrent leurs papiers.

Au lieu de leurs papiers les cyclistes sortirent chacun un revolver et firent feu. Atteint de deux balles à l'estomac le gendarme Richard s'affaissa, mais eut la force de faire feu sur ses agresseurs qui, néanmoins, réussirent à prendre la fuite.

Conduit par son collègue dans une ferme voisine, le gendarme Richard fut ensuite transporté à l'hôpital d'Armentières où il reçut des soins empressés. Malheureusement, les projectiles avaient perforé l'estomac et les intestins et le blessé ne devait pas survivre à ses blessures.

Des avis de recherches ont été lancés dans toutes les directions ainsi que le signalement des deux individus dont l'identité serait connue.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

— Mœurs. — La Cour d'assises du Nord a condamné à 10 ans de réclusion, 10 ans d'interdiction de séjour et à la déchéance de la puissance paternelle: Ernest Wavelet, 44 ans, ouvrier en soieries, à Denain, inculpé d'attentats à la pudeur.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 2 juillet 1943

Présidence de M. Lepeire

— **Mauvaise mère.** — Fernande Gallet, 28, rue Montaigne à Lille, est prévenue de mauvais traitements envers son enfant qui, bien qu'âgé de 3 ans et demi paraît à peine avoir 2 ans et dont l'état lamentable est la conséquence, au dire du médecin légiste, d'une absence totale de soins et d'une alimentation déficiente. Le tribunal inflige à cette mère dénaturée 2 ans de prison et 2.000 fr. d'amende.

— **Les droits de la douane.** — Elsa Declercq, 50, chemin de Linselles à Halluin et Oscar Devolder, 43, rue du Chemin-Vert à Halluin, circulaient à bicyclette transportant du tabac de contrebande. Aperçus par les douaniers de service et sommés de s'arrêter pour se soumettre à la visite d'usage, ils s'y refusèrent et allèrent jusqu'à porter des coups aux préposés de la douane. Ils sont condamnés respectivement à 3 mois et 1 mois de prison, 3.000 fr. d'amende et 3.000 fr. d'astreinte, et chacun à une amende supplémentaire de 500 fr. pour opposition à fonctions. L'administration qui s'était portée partie civile obtient 384 fr. de dommages-intérêts.

— Hélène Depoortère, d'Estaimbourg (B.) et un jeune homme sont mêlés à une affaire d'exportation illicite de blé et de farine. Les contrevenants ont, en outre, aggravé leur cas en résistant aux préposés des douanes afin d'empêcher leurs investigations. Le tribunal décide que le jeune homme a agi avec discernement et il le condamne à 1 mois de prison. Hélène Depoortère est condamnée à 2 mois de prison. Le tribunal prononce, de plus, une amende et une astreinte de 462 fr. 50 et 1.395 fr. et une 2me amende de 500 fr. à chacun des prévenus pour opposition à fonctions. Une somme de 4.000 fr. est allouée à l'administration partie civile.

— **Vol à l'usine.** — Henri Dendièvel, rue Courbet, 22, cité Saint-Eloi, à Croix, a dérobé, au cours de son travail et au préjudice de son employeur, des pièces détachées pour machines agricoles: 3 mois avec sursis.

— **Trafic de cartes de pain falsifiées.** — Jules Nuttin et Lucien Parent, d'Estaimpuis (B.) étaient impliqués dans une grave affaire de trafic de fausses cartes de pain. Les principaux inculpés ont été traduits devant le tribunal d'Etat et condamnés à des peines variant des travaux forcés à plusieurs années de prison. Ils ne comparaissent pas et sont condamnés par défaut à 2 ans de prison chacun.

— **Marchandises à bon compte et sans points.** — Gaston Vandenhecke, rue du Brondeloire, cour St-Piat, 21, à Roubaix, faisait commerce de laine dont il n'a pas pu justifier la provenance régulière. Inculpé de recel et de création de commerce il se voit condamner à 4 mois de prison avec sursis et 3.000 fr. d'amende. Ses acheteurs, Laure Dillies, 54, rue des Acacias, à Wasquehal, et Fernand Crépieux, 16, rue Bréan, à Roubaix, prévenus de hausse illicite sont condamnés respectivement à 1.200 fr. et 3.000 fr. d'amende.

Bourse de Paris

du 2 juillet 1943

Valeurs françaises (actions)

Banque de France, 27350. — Banque de Paris, 1960. — Crédit Commercial, 2195. — Crédit Foncier, 6450. — Crédit Lyonnais, 3500. — Crédit du Nord, 700. — Suez actions, 41300. — Métro, 2550. — Nord, 2075. — Eaux (Cie Générale), 3050. — Distribution, 2800. — Générale Electr., 5260. — Electric. Gaz-Nord, 919. — Electrique du Nord, 780. — Energie Industr., 3000. — Gillet-Thaon, 350. — Industrie Textile (Cie Gle), 855 de. — Le Blan, 1580 off. — Pérenchies, 2525. — Saint Frères, 1570. — La Soie, 1805. — Aciéries Longwy, 1050. — Aciéries du Nord, 700. — Aciéries Sambre-Meuse, 682. — Chantiers St-Nazaire, 3685. — Fives-Lille, 1920. — Forges Nord-Est, 1855. — Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 10345. — Denain-Anzin, 4000. — Louvroil-Montbard, 1046. — Schneider, 4750. — Senelle-Maubeuge, 2000. — Tréfileries Havre, 1912. — Béthune, 3760. — Houillères Montramb. 3090 off. — Aniche, 3325. — Anzin, 2125. — Blanzy, 4915. — Carvin, 3200. — Courrières, 12337. — Dourges, 3075. — Lens, 1510. — Marles, 1650. — Ostricourt, 5550. — Vicoigne, 1500. — Mokta, 16025. — Nickel, 3010. — Ouenza, 6870. — Française Pétroles, 1735. — Lille-Bonnières prior., 1095. — Gafsa, 3030. — Air Liquide, 2780. — Ugine, 4800. — Engrais Auby, 475. — Oivet-Isteux, 4460. — Kuhlmann, 2300. — Péchiney, 4540. — Rhône-Poulenc, 3300. — St-Gobain, 6800. — Viscose Française, 5400. — Olida, 14650. — Potin, 900. — Pollet, 4650. — Terres Rouges, 1115. — Colonies (Cie Gle), 1645.

COUPONS ANNONCES

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE nom., 55,53. — BANQUE DE FRANCE nom., 112,00. — NORD LUMIÈRE LIB. No 34, 23,30. Non lib., 18,60. — OUEST LUMIÈRE de 500 No 53, 31,00; de 100 No 53, 6,20. — LOUVROIL No 41, 7,50. — KUHLMANN No 41 18,50. — POLIET No 37, 9,60. — MIDI cap. No 176, 16,10; Jce No 72, 15,60. — TRUYERE No 11, 11,36. — SUD LUMIÈRE prior. No 52 4,85; Jce No 43, 73,00. — PARIS OUTREAU No 41, 50,50. — CHATILLON-COMMENTRY No 77, 65,05. — CARMAUX cap No 32, 3,06; Jce No 131, néant. — UGINE anc. No 65, 13,00; Nouv. No 65, 20,50. — CAIL No 49, 6,65. — SATAM No 23, 5,79. — THIVENCELLES No 18, 4,59. — CINZANO No 28, 28,37. — BETHUNOISE ECLAIRAGE No 36, 4,55. — OSTRICOURT No 46, 23,75.

Renseignements communiqués par E. MEESCHAERT — Bourse - Titres - Coupons — 10 rue du Curé, à ROUBAIX. Tél. 330,75 - 330,76 - 330,77 et 371.54. 3411d

BOURSE DE LYON

du 2 juillet 1943

Société Générale, 2.915. — C.P.D.E. 2.730. — Carb. Tonkin, 5.245. — Raffineries Say, 1.470. — Chargeurs Réunis, 3.960. — Port Rosario, 17.625. — Brasseries Quilmès, 23.350. — Rio-Tinto, 6.900. — Royal Dutch, 13.200. — Shell, 1.560. — Goldfields, 1.115. — Rand Mines, 3.600.

Au « Journal officiel »

Vichy, 2 juillet: — Le « Journal officiel » a publié les textes suivants:

Un arrêté fixant les conditions du concours d'entrée à l'école supérieure de police; des arrêtés attribuant des récompenses pour des actes de courage et de dévouement; un arrêté nommant plusieurs auditeurs à la Cour des comptes, ainsi qu'un arrêté relatif au reclassement des militaires de carrière démobilisés, dans les services de la marine marchande.

— L'agence « United Press » mande du Nicaragua qu'un ouragan formidable a sévi sur la ville de Leon et sur ses environs et y a causé d'importants dégâts. Un grand nombre de personnes ont trouvé la mort dans cette catastrophe. Leon, qui est une des plus anciennes cités universitaires de l'Amérique centrale, compte 34.000 habitants.

Les sports

ATHLÉTISME

Toutes les vedettes nordistes dimanche, à 14 h. 15, au parc Jean-Dubrulle

L'essor de l'athlétisme dans le Nord est maintenant un fait acquis et notre région vient « d'offrir » Wartelle à l'athlétisme français, après lui avoir donné des champions avec Hansenne et Joye. Aux récents championnats de France scolaires, huit titres sont revenus aux nôtres A Lyon, récemment, Durot et Dupont ont démontré qu'ils avaient la qualité nécessaire pour prendre place parmi les meilleurs français sur 400 et 400 m. haies. Ces quelques noms et résultats sont la preuve, confirmée elle-même par le nombre des pratiquants, qui vient de passer à 3.000 en 1943 contre 500 à peine en 1939, que l'athlétisme nordiste prend une des premières places sur le plan national et venant immédiatement après la capitale.

Dimanche 450 athlètes se disputeront les titres régionaux et, en même temps leur qualification aux championnats de France.

Hansenne, Wartelle, Durot en vedette

Les luttes seront serrées, mais sur 100 mètres, Savary, dont le meilleur temps est de 11" 2/10, a les plus grandes chances, bien qu'une surprise ne soit pas impossible. Sur 200, Boniface (R.C.A.) et Malbranque (O.I.C.L.) seront les favoris avec le Valenciennois Villain. Le 400 sera l'une des plus belles épreuves de la journée et Durot (O.I.C.L.) et Bodin (U.S.T.) seront les principaux adversaires de cette course émotionnante qui doit nous valoir un bon temps.

Sur 800, Hansenne (U.S.T.) ne peut être battu. Le champion de France qui se réserve pour le relais, se contentera de s'assurer la première place sans s'employer à fond. L'intérêt de ce 800 sera donc la seconde place qui connaît trois candidats sérieux : Descamps (E.R.T.), Caron (A.A.G.) et Herry (O.I.C.L.). Le meilleur tacticien l'emportera.

Sur 1.500, Wartelle (E.R.T.) fera cavalier seul, la seconde place devant revenir à Lecat. Le 5.000 verra Campagne (R.C.A.), Pollet (A.G.T.), Buisine (A.G.T.) comme principaux adversaires; tandis que, sur 110 haies, Lavalée (O.I.C.L.) n'aura guère de peine à devancer Decaudaveine (A.A.C.) et Gardel (R.C.A.); Dupont (Ind.) enlèvera avec plus de facilité encore le 400 haies devant Cosyn (O.I.C.L.) et Van den Abbele (A.A.C.).

En concours, nombreux sont les vainqueurs possibles, les hommes étant assez près les uns des autres.

Les relais

Si dans le 4×100, Arras, avec Desruelles, Gradel, Boniface, Savary est de taille à inquiéter le record du Nord du 4×100 (44" 6/10, par l'U.S. Sous-le-Bois depuis 1935), le lot des participants est très relevé dans le 4×400. Pourtant, deux clubs surtout peuvent prétendre l'emporter : Lille et Tourcoing. A l'O.I.C.L. Durot, Herry, Malbranque et Renier peuvent descendre en dessous de 3' 30" (record du Nord: 3' 29" 5/10 par l'U.S.T. depuis 1942), mais l'U.S.T. se présente bien armée également avec Montagne, Graindorge, Bodin et Hansenne. Durot pour l'O.I.C.L. et Hansenne pour l'U.S.T. termineront cette course qui constituera le clou de ces championnats.

Les épreuves commenceront à 14 h. 15 précises. Prix des places: tribunes (places assises); 30 fr.; tribune (places debout), 20 fr.; ligne opposée, 10 fr.

LES CHAMPIONNATS FÉMININS au stade Demény, à Douai

Cent soixante-quinze athlètes féminines vont participer aux championnats régionaux. Ce nombre d'engagées reflète l'essor de l'athlétisme féminin dans notre région. Nous voici loin des championnats squelettiques de ces dernières années.

S'il est difficile de ressortir des noms de ce lot comportant un important contingent de néophytes, il est non moins certain que Micheline Pruvost, Lachaut, Lamour, Mme Gonez, qui ont déjà fait leurs preuves, sont des candidates pour les championnats de France.

Dix-sept sociétés sont représentées parmi lesquelles le Stade amiénois, récent vainqueur du triathlon féminin à Paris, l'U.S. Corbie, le R.C. Roubaix et le Stade roubaisien.

FOOTBALL-ASSOCIATION

« J'vous l'dis comme on m' l'a dit... »

La machine est en mouvement, les sergents recruteurs sont entrés en action et des nuées de propositions se sont abattues sur les footballeurs nordistes qui, à quelques exceptions près, semble-t-il, ont leur place dans les nouvelles formations régionales. Bravo le Nord, nous savions que notre région comptait de nombreux footballeurs de valeur, mais à ce point...

N'allez pas croire que les seuls « pros » ont bénéficié de ces offres. Le plus toquard de nos amateurs est devenu, apparemment, susceptible de faire partie de l'élite du football français, car le fait d'avoir joué avec plus ou moins de bonheur une ou deux fois dans une équipe professionnelle donnait droit à une proposition en règle.

Pour peu que les Nordistes — laissant aux Méridionaux le fonctionnarisme bureaucratique — se découvrent une sympathie marquée pour cette sorte d'emploi réservé qui leur est offert, nos clubs se rabattraient bientôt sur leurs sections de jeunes pour constituer leur équipe première. Et encore, puisque des juniors ont déjà fait l'objet de sollicitations...

Dans ces conditions, est-il prudent de prévoir pour les ex-pros une place dans les catégories supérieures des championnats régionaux.

Mais, au fait, que vont devenir les « indésirables », ces « pros » qui, trop désintéressés, trop souples, trop maniables, trop modestes aussi, ne font pas l'objet de sollicitations ?

Ils redeviendront « amateurs ». Et voilà !... L.L.

LUXEUIL-LES-BAINS
(Haute-Saône)
STATION DE LA FEMME ET DE L'ENFANT
Saison 1943 : 1er Mai-15 Octobre
Pour tous renseignements, s'adresser DIRECTION Etablissem. Thermal ou SYNDICAT D'INITIATIVE. 33962

LES ACTUALITÉS CINÉMATOGRAPHIQUES

Un documentaire intitulé « Une journée de travail de Pierre Laval » nous fait toucher du doigt l'énorme besogne qui chaque jour attend le chef du gouvernement: courrier volumineux, réception des agents diplomatiques, entrevue avec le chef de l'Etat, audiences, etc.... Cette somme de travail, Pierre Laval l'accomplit régulièrement avec la conscience de l'homme qui, au travers de mille difficultés, ne cherche qu'à servir son pays, sans être compris de tous ses concitoyens.

Les Actualités nous présentent une scène du Congrès des travailleurs européens à Hambourg. Des ouvriers de dix-sept nations travaillant pour la victoire de l'Europe se sont rencontrés là pour exprimer leur confiance dans un avenir meilleur.

La fête des fleurs à Murcie (Espagne), la journée du drapeau en Suède, sous la présidence du roi Gustave ; un match de boxe à Berlin, en présence d'ouvriers étrangers constituent des scènes amusantes.

La guerre à l'Est forme la partie essentielle de ces Actualités. Léningrade, sous le feu de l'artillerie allemande, nous fait assister à des tableaux où le courage et l'héroïsme des combattants allemands finissent par avoir raison d'une résistance acharnée qui s'effrite de plus en plus. Dans le secteur du Kouban, les opérations de nettoyage se poursuivent après les durs combats qui viennent d'être livrés par les Soviets, combats au cours desquels les bolchevistes ont subi des pertes énormes en hommes et en matériel. De son côté, l'aviation allemande, secondant la Wehrmacht procède à l'arrière du front à la destruction des bases de ravitaillement de l'ennemi.

TENNIS

LES CHAMPIONNATS du Racing-Club de Roubaix

Voici la suite des résultats des différentes épreuves :

Double messieurs (une série), vingt équipes: — 1er tour: G. Bonduelle-J. Waquier battent M. et R. Vanco: 6-2, 6-1; H. Six-L. Mullard b. Ed. Rousseau-C. Masurel: 2-6, 3-6, 6-4; R. Leurent-G. Motte b. Fr. Motte-C. Lepoutre ; 6-2, 6-4; A. Breistroff-M. Inglebert c. J. Méresse-R. Dubly; J. Hennion-Cl. Tiberghien b. D. Lorthiois-B. Desurmont: 6-2, 6-0; R. Flipo-A. Lemyze b. J. Bathiat-E. Leclercq, w.-o.; P. Mory-P. Sartorius b. J. Boulangé-Nuttin: 6-1, 6-1; J.-Cl. Chatillez-J. Willot b. R. Jacob-S. Meurein: 6-4, 6-4.

2me tour: G. Bonduelle-J. Waquier battent H. Six-L. Millard: 6-1, 6-3; A. Breistroff-M. Inglebert contre R. Leurent-G. Motte; J. Hennion-Claude Tiberghien contre R. Flipo-A. Lemyze; P. Mory-P. Sartorius b. J.-Cl. Chatillez-J. Willot: 6-2, 7-5; D. Tiberghien-Ray. Masurel contre X...

3me tour: M. Lehembre-Roger Masurel contre G. Bonduelle-J. Waquier; J. Wattel-R. Stevens contre A. Breistroff-M. Inglebert ou R. Leurent-G. Motte; R. Nys-M. Piat contre P. Mory-P. Sartorius.

Double mixte (15 éq.). — 1er tour: Mme de Boussac-J. Waquier battent Mme R. Pollet-G. Motte: 6-3, 6-4.

2me tour: Mme et P. Mory b. Mme Six-L. Millard: 6-1, 6-4; Mme Pluquet-R. Dubly b. Mme de Boussac-J. Waquier: 6-4, 7-5; Mlle Delhuvenne-J. Méresse b. Mlle et J. Willot: 6-4, 6-2.

3me tour: Mme D. Tiberghien-Cl. Tiberghien b. Mlle Leplat-J.-C. Chatillez: 6-4, 3-6, 6-2; Mlle Delhuvenne-J. Méresse b. Mlle A. Roussel-Ed. Roussel: 6-2, 7-5; Mme Pluquet-R. Dubly b. Mme et P. Mory, 10-8, 2-6, 8-6.

Simples dames (suite): 17 joueuses. — Mlle Delhuvenne b. Mme M. Dupont: w.-o.

4me tour: Mlle Delhuvenne b. Mlle M. Leplat: 6-3, 6-1; Mme P. Sartorius b. Mlle Galliet: 6-4, 3-6, 6-1. — Mlle Delhuvenne est qualifiée pour jouer son match contre Mme P. Sartorius ou Mme R. Nys.

La finale sera disputée pour le titre de « championne » contre Mlle M. Inglebert.

Simple messieurs, 2me série (suite). — 3me tour: F. Motte b. R. Vanco: 8-6, 6-2 — Demi-finales: S. Meurin b. P. Motet: 8-6, 6-2; Cl. Lepoutre b. J.-Cl. Chatillez: 6-3, 36, 7-5.

Marcel Bernard au XVIIme tournoi du Racing

Le tournoi qu'organisera le Racing au parc Jean-Dubrulle, du 10 au 14 juillet connaît un gros succès d'engagement.

Comme l'an dernier le champion Marcel Bernard, qui n'a pas encore perdu toute chance de remporter le championnat de France étant qualifié pour les demi-finales, en sera le joueur le plus en vue. A ses côtés les Jacques Sanglier (classé 7me joueur français), l'Indochinois Van Sau (-15), Lefort (-15), Rimet (-2/6) doivent fournir des rencontres fort intéressantes contre les Rouget, Carot, Jean Watel, Ph. Motte, Breuvart (classés 0) et les Roger Masurel, André Dujardin (dont ce sera la rentrée), Dubois, Guillemot, De Galea et de nombreux autres joueurs entre 3/6 et 15.

Dans la catégorie dames Mme Isaac, ex-championne de Belgique, Mlle Inglebert, Mme Claude, de Paris, Mlle Bertrand (+1/6) seront parmi les compétitrices les plus en vue.

Les inscriptions seront closes le mercredi 7 juillet (parc Jean-Dubrule, tél. Rx 350.23).

FLECHETTES

ROUBAIX. — Dim. 4, en 31-61, Louis Pichon contre Georges de l'Déchinte. Au pas à 15 h. 30 à l'Déchinte.

WATTRELOS. — Chez Plateau, 14, rue Henri-Briffaut, samedi 3, partie Praudure c. Vervack. Au pas à 18 h.

CYCLISME

LE 15 AOUT, AU PROFIT DES PRISONNIERS

Des vedettes françaises et étrangères

AU PARC DES SPORTS A ROUBAIX

C'est à une nouvelle réunion organisée par MM. Dupries et Boucher, au profit de la Maison du prisonnier, que seront conviés les amateurs de cyclisme, le 15 août, au parc municipal des sports.

Une américaine, un match omnium, d'autres épreuves encore verront s'affronter des hommes qui, tant sur piste que sur route, ont démontré cette saison l'excellence de leur forme.

A côté du redoutable sprinter qu'est l'ex-champion de France Paul Maye, nous retrouverons Thiétard, le premier Français du dernier Paris-Roubaix et, avec eux, les jeunes Danguillaume, détenteur du maillot jaune, et Demuer, deux aspirants qui fournissent une saison extrêmement brillante et qui ont collectionné victoires et places d'honneur.

Une équipe italienne composée de Rossi, récent vainqueur de Paris-Reims et détenteur du ruban jaune de la route, et d'Andréa, vainqueur de nombreux omniums à Paris, leur donnera la réplique ainsi que la belle équipe belge Danneels-Billiet, spécialiste des américaines.

NATATION

Les championnats des Flandres, à Tourcoing

C'est dimanche que débuteront aux Bains municipaux, à Tourcoing, les championnats des Flandres de natation, qui ont été scindés en deux journées, les 4 et 18 juillet.

L'entraînement ayant été poussé, on peut être assuré d'assister à de belles compétitions. Le 100 mètres nage libre verra le tenant du titre, Monnier, des Francs Nageurs de Douai, et les deux frères Bermyn, des E. N. T. En 200 mètres brasse, Fiévet, de Maubeuge, est le vainqueur probable, mais il devra se méfier des Debruyne, Coget et Gouy.

BOXE

LA BOXE A ROUBAIX

C'est à 15 h. que débutera dimanche, en la salle de l'A. S. R., rue du Chemin-de-Fer, la réunion qui opposera une belle équipe du Boxing-Club de la Bourse aux boxeurs de l'A. S. R. et d'Houplines.

Les huit combats doivent nous valoir des luttes ardentes et indécises, car ces amateurs comptent parmi les meilleurs hommes du moment.

CARNET

NAISSANCES

— M. et Mme A. D'Halluin-Goens sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils Jean-Pierre.
Le 29 juin 1943.
60, boulevard de Cambrai,
15, rue des Fossés, Roubaix.

— M. et Mme Georges Mory-Lehembre sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Paul-Etienne.
1er juillet 1943.
Lambersart, 30, avenue du Colisée.

— Catherine est heureuse d'annoncer la naissance de son petit frère Patrick.
De la part de M. et Mme Léon Speich-Vandendriessche.
Le 19 juin. - 6, rue Saint-André, Saint-Quentin. 95672d

— Danièle, Jacqueline, Michel ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petit frère Jean-Luc.
M. et Mme R.-A. Duez, 14, rue Léonard-Danel, Lille. 8590d

— Thérèse, André, Bernadette ont la joie d'annoncer la naissance de leur frère Michel.
De la part de M. et Mme Henri Duthoit-Lambert, Petite Vellerie, 2, Mouscron. - Le 22 juin 1943. 1454d

— M. et Mme Maes-Feutry ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fils Jean-Claude.
24 juin 1943.
18, Grand'Place, Tourcoing. 95623d

— M. et Mme Henri Barbieux-Crommelinck ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petite fille Thérèse. Roubaix, le 29 juin 1943.
13, rue A.-Meeschaert. 19916d

— M. et Mme Emmanuel Pollet-Poissonnier sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Béatrice.
Flers-le-Sart, 24 juin 1943.
35, rue Jean-Jaurès. 95617d

— M. et Mme G. Maillard-Lestienne sont heureux de vous faire part de la naissance et du baptême de leur fille Christine.
Le 27 juin 1943.
Croix, 38, rue Jean-Jaurès. 95637d

— M. et Mme Edouard Decoster-Verspieren sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils Edouard.
Roubaix, le 27 juin 1943.
46, avenue Jean-Jaurès. 8607d

— M. et Mme Paul Nollet-Carette, Paul, Marc et Denise sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petit Luc. - Le 23 juin 1943.
Wasquehal, rue Jean-Bart, 88.

FIANÇAILLES

— M. Alfred Voreux-Cau, président de la Chambre de Commerce de Roubaix, et Mme Alfred Voreux-Cau, M. et Mme Maurice Voreux-Valentin sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur petite-fille et fille Thérèse avec M. Michel Profit, ingénieur agronome.
47, avenue de Flandre, Croix.
49, avenue de Flandre, Croix.
37, rue La Pérouse Paris. 95611d

MARIAGES

— M. et Mme Joseph Motte-Van de Wynckele, M. et Mme Paul Motte-Leurent ont l'honneur de vous faire part du mariage de leurs enfants Françoise et Edouard.
La célébration du mariage aura lieu le jeudi 8 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), à Tourcoing.
Après la cérémonie religieuse les félicitations seront reçues 5, rue de Mouvaux, à Tourcoing.
Cet avis tient lieu de faire part.
5, rue de Mouvaux, Tourcoing.
14, rue Winoc-Chocqueel, Tourcoing. 95570

— M. et Mme Roger Segard vous font part du mariage de leur fille Brigitte avec M. Georges-Antoine Chresteil, avocat stagiaire à la Cour de Paris, Croix de guerre 1939-1940, qui aura lieu le 9 juillet, à 11 heures, à l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part. d

— Mme Blondiau-Gillen, M. et Mme Blondiau-Renard ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur petite-fille et fille avec M. André Briot.
Mme Vve Briot-Pin, M. Charles Pin ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils et neveu avec Mlle Geneviève Blondiau et vous prient d'assister à la bénédiction nuptiale qui leur sera donnée le mardi 13 juillet 1943, à 10 h. 30, en l'église du Très Saint-Rédempteur, à Roubaix.
Après la cérémonie religieuse, les familles recevront à la sacristie.
Roubaix, 125, rue de Charleroi.
Péronne, place du Marché-aux-Poissons. 95601d

NÉCROLOGIE

— On nous prie d'annoncer le décès de M. Georges Casse-Liagre, industriel, survenu à Tournai, le 28 juin 1943, dans sa [illegible] année. Selon la volonté exprimée par le défunt, les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
[illegible], chaussée de Lille, Tournai.

IL Y A TANT D'ENFANTS DE PRISONNIERS QUI SERAIENT DÉJA EN VACANCES SI LEUR PAPA ÉTAIT LA !
VOTRE DEVOIR EST DE TOUT FAIRE POUR QUE CES PETITS AILLENT A L'AIR PUR CET ÉTÉ PENDANT UN MOIS
Achetez au facteur ou dans les bureaux de poste des Bons de solidarité pour les Colonies de Vacances.
LA CROISADE DE L'AIR PUR SAUVERA LES ENFANTS DES VILLES
SECOURS NATIONAL

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 3 juillet 1943. — No 10.

LE ROMAN DE MICHELINE

— par E.-P. LUGUET

Barkine payait assez cher son bonheur pour qu'on lui en donnât au moins l'illusion. Et si Mme Delarue avait foulé aux pieds toutes les pudeurs et toutes les délicatesses pour conclure une affaire profitable, Jeanne du moins trouverait en sa loyauté les moyens d'indemniser les malheureux qu'on venait de si cruellement exploiter. Elle paierait de sa personne, de son esprit et de sa souffrance, puisqu'elle ne pouvait payer de son cœur, mais elle paierait.

Le matin de son mariage la trouva dans ces dispositions, triste assurément mais résolue. Sa mère qui entrait auprès d'elle pour de suprêmes exhortations, qui craignait de tout voir compromettre au dernier moment par une faiblesse ou une nervosité de la jeune fille, remarqua du premier coup d'œil cette attitude, et s'en applaudit. Elle l'attribua à la résignation, à la [illegible] pé devant l'inévitable. Elle ne se douta pas un instant, ni jamais dans la suite, que la fermeté calme de Jeanne n'était qu'un témoignage de son honnêteté, et que peut-être un peu de mépris pour la mère cupide se mêlait aux sentiments dont la jeune fille était alors agitée. Elle surveilla les derniers préparatifs, se montra maternelle et précautionneuse, ajouta des épingles à la toilette blanche, et se contenta de cette petite phrase, au lieu du discours habile qu'elle avait apporté :

— Tout ira bien, n'est-ce pas, fillette ?

— Oui, mère, tout ira bien.

Et Jeanne ajouta soudain, pâlissant un peu :

— Pourvu que Michel ne se montre pas.

C'était sa crainte depuis que le jour de la cérémonie avait été fixé, depuis que tous les journaux mondains en avaient annoncé le lieu et l'heure. Le voir sortir tout à coup de l'ombre d'un pilier, hâve et chancelant, ses regards de douleur fixés sur elle. Sentir le reproche muet de deux yeux en larmes, et sentir surtout que ces yeux avaient raison, qu'il n'était rien de juste ou d'honorable à leur répondre. Oh ! si cette chose atroce arrivait, si Jeanne avait à supporter la vue de ce visage de remords qui la hantait toujours, dans ses veilles et parmi ses rêves ! Oh ! alors, elle ne répondrait plus de rien, ni de sa fermeté, ni de sa volonté, ni de son courage. Et, peut-être, la chronique malveillante aurait-elle à enregistrer, pour son plus grand délice, un accident scandaleux, un de ces évanouissements romanesques qui passionnément s'étudient et se commentent, un de ces faits-divers mondains dont on se délecte parce qu'ils sont provoqués par une intrigue du cœur et que la méchanceté peut y trouver matière à médisance ou à calomnies. Oh ! que Michel ne se montrât pas, surtout !

— Et pourquoi ? répondit Mme Delarue avec enjouement. Pourquoi veux-tu qu'il paraisse ? Je t'assure bien qu'en ce moment, M. Aubry est à cent lieues de penser à toi. Que tu te maries ou que tu ne te maries pas ne lui importe guère. Et si tu en veux la preuve, rappelle-toi la façon misérable dont il t'a abandonnée, parce que tu étais malade et qu'il restait deux jours sans te voir.

Jeanne devint grave, presque rude. Elle renvoya la femme de chambre qui l'assistait et dit d'une voix lente et sérieuse :

— Ecoute, mère, j'ai toujours pensé qu'il y avait eu entre Michel et moi un de ces malentendus qui ne s'expliquent que trop tard et quand les malheurs sont accomplis. Je n'ai jamais admis que ce jeune homme qui m'adorait, pour qui j'étais tout et toute la vie, m'abandonne ainsi du jour au lendemain. Et, que Dieu me pardonne mes soupçons s'ils sont injustes, il m'arrive de croire qu'on l'a chassé d'ici, qu'on lui a fait une de ces blessures qui ne guérissent pas, qu'on s'est conduit avec lui, enfin, de façon à lui faire penser que l'abandon venait de moi.

— Tu es folle...

— Que Dieu me pardonne ces soupçons s'ils sont injustes, je le dis encore. Mais au cas où j'aurais deviné la vérité, que ceux qui auraient commis cette mauvaise action sachent bien qu'ils ont fait le malheur de ma vie, et que le remords leur soit léger.

— Tu es absolument folle. Rien ni personne n'a agi pour que M. Aubry s'éloigne d'ici. C'est de son plein gré qu'il l'a fait, et d'une façon qui ne te paraît pas assez odieuse, à ce qu'il me semble. Il a commis envers toi l'acte le plus injurieux qu'un homme puisse commettre vis-à-vis d'une femme, vis-à-vis d'une jeune fille, et je te vois presque disposée à l'excuser, en mettant sa faute au compte des autres. Il faut avoir un peu plus d'amour-propre dans la vie, et certes tu ne manques pas de raisons d'en avoir, puisque le hasard s'est chargé de te venger à point nommé, en te faisant faire un mariage cent fois plus brillant que celui dont il était question à cette époque. M. Aubry ne t'a jamais aimée sérieusement; il a brûlé d'un feu de paille ardent et de peu de durée; je n'ai jamais eu confiance en ses grandes protestations, en ses grandes phrases. Il n'avait pas l'air de parler pour sa fiancée; il avait toujours l'air d'être à la barre, devant un public. Je t'aurais laissé l'épouser, parce qu'après tout j'avais donné ma parole, mais si tu veux le fond de ma pensée, eh bien, je suis enchantée que le hasard nous ait donné l'occasion d'apprécier ce qu'était ce grand amour et ce qu'étaient ces grands serments. Le comte Barkine, lui...

— Oh ! ne parlons pas du comte Barkine. Il y a des moments où je le hais. Tu me jures, n'est-ce pas, que Michel est parti d'ici de son plein gré, sans qu'aucune... manœuvre ne l'ait obligé à le faire ?

— Certainement, je le jure. Mais quelles idées as-tu donc ce matin ?

— J'ai peur d'être victime, et de reconnaître qu'on m'a tuée quand je serai morte.

(A suivre).